



La CGT Éduc'action et le SNUEP-FSU refusent la fin du diplôme intermédiaire

Déclaration commune CGT Éduc'action – SNUEP-FSU

Réunion multilatérale du 28 février 2020 au ministère de l'Éducation nationale

Nous, la CGT Éduc'action, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU, considérons qu'il est nécessaire de maintenir en fin de première bac pro, un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP). L'obtention de ce diplôme garantit à celles et ceux qui ne vont pas jusqu'au bac ou qui y échouent, la reconnaissance d'un premier niveau de qualification. Cela leur permet de ne pas sortir du système scolaire sans qualification et d'entrer avec un niveau 3, reconnu par les conventions collectives, sur le marché professionnel, le cas échéant.

Avec la loi *Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel* l'inscription des diplômes de l'Éducation nationale au référentiel national des certifications professionnelles (RNCP) n'est plus automatique. En décidant de ne plus demander l'inscription du BEP au RNCP, le ministère fait un choix politique lourd-de conséquences pour de nombreuses et nombreux jeunes.

Nos organisations refusent et dénoncent les pistes annoncées lors des réunions précédentes. Vouloir le remplacer par une attestation sans aucune valeur relève une fois de plus d'un profond mépris pour les jeunes comme pour les enseignant-es de la voie professionnelle. Renforcer la voie professionnelle implique aussi de renforcer ses diplômes et non de les supprimer !

Nous rappelons que ce diplôme intermédiaire a bien plus qu'une simple valeur symbolique et qu'il doit perdurer sous la forme d'un véritable diplôme reconnaissant une qualification professionnelle sur le marché de l'emploi. Il est une étape importante permettant de sécuriser le parcours scolaire et professionnel des élèves par l'acquisition d'un diplôme de niveau 3. Par ailleurs, c'est un niveau de recrutement reconnu dans le secteur du tertiaire et dans la fonction publique notamment pour les emplois dans les collectivités territoriales. Son maintien est donc nécessaire car il reste une porte d'entrée pour les jeunes désirant passer des concours.

Le diplôme intermédiaire est donc indispensable dans l'intérêt des élèves, notamment des plus fragiles dont il limite le décrochage ou une sortie du système sans qualification.

Nous demandons au ministère de maintenir le BEP, véritable diplôme intermédiaire de niveau 3 inscrit au RNCP.